

## OBJECTIFS DES FORMATIONS

- Se former à la législation et la réglementation du secteur culturel.
- Partager collectivement les besoins en termes de structuration et de professionnalisation
- Acquérir des compétences spécifiques au champ culturel et artistique.
- S'adapter aux évolutions du secteur culturel et associatif.
- Mieux maîtriser les enjeux de la coopération, de la mutualisation et des relations contractuelles.



Ces formations sont réalisées grâce au Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA)

Proposées par Lot arts vivants, en partenariat avec la DDCSPP 46, l'URQR et le PETR Grand Quercy.

## AGENDA

> **Samedi 27 mars - 9h30 à 17h**  
**GOURDON**  
L'emploi, quel statut, quelle rémunération ?

> **Samedi 29 mai - 9h30 à 17h**  
**SOULOMÈS**  
Organiser un évènement éco-responsable

> **Samedis 12 et 19 juin - 9h30 à 17h**  
**SOULOMÈS**  
Financement d'un projet culturel

*Des mesures sanitaires et des conditions spécifiques de déroulement des formations sont prises pour une protection maximale de chacun. L'atelier suivra et respectera les protocoles à appliquer. En cas d'impossibilité du maintien en présentiel le parcours de formation pourra être proposé en visio-conférence.*

### TARIFS

10 € pour une journée de formation  
Forfait 4 journées de formations : 35 €  
Formation limitée à 12 personnes

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

**Lot arts vivant**  
**Agence Départementale pour le spectacle vivant**  
05 65 20 60 30 / marianne.poletti@lot-artsvivants.fr  
Cité Bessières - Rue Pierre Mendès France  
46000 Cahors  
[www.adda-lot.com](http://www.adda-lot.com)



Avec le soutien de la DRAC Occitanie

Création graphique : Lea Coustel - LOT ARTS VIVANTS - 2020 | Crédit photo : © MARKUS SPISSE | SIRET 32107858600054 | LIEUX : 2-1058346 / 3-1058347 | NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

## PARCOURS DE FORMATION POUR LES

# PORTEURS DE PROJETS CULTURELS

> DE MARS À JUIN 2021

**PUBLIC :**

Bénévoles d'associations organisant ponctuellement des spectacles ou des événements culturels

## FORMATION 1

# L'EMPLOI, QUEL STATUT, QUELLE RÉMUNÉRATION ?

**Objectifs** : Acquérir des connaissances générales sur l'emploi dans le secteur culturel. Quel statut choisir pour un artiste du spectacle vivant et pédagogue ? Quelle rémunération possible ?

- Législation des entreprises dans le spectacle vivant.
- Choisir le statut qui permet de mieux développer son activité d'artiste, de pédagogue, de compagnie.
- Mutualisation de l'emploi, la question du groupement d'employeur.
- Connaître la convention collective du spectacle vivant.
- Les différents mode de rémunération.

**Intervenant** : Rémi Faure, conseiller en ingénierie culturelle et formateur à Permanent Production (19).

> **Samedi 27 mars - 9h30 à 17h**  
Salle de conférence de la maison communautaire  
GOURDON

## FORMATION 2

# ORGANISER UN ÉVÈNEMENT ÉCO-RESPONSABLE

**Objectifs** : Explorer et comprendre le concept de « développement durable » dans le secteur culturel

- Comment organiser un événement éco-responsable dans le Lot - les solutions et outils existants sur le territoire ou à proximité.
- Comprendre les impacts positifs et négatifs générés par une manifestation culturelle, et ainsi savoir où agir pour minimiser les impacts négatifs sur l'environnement.
- Décrire sur quels axes d'intervention l'association peut agir.
- Savoir proposer des exemples d'actions concrètes répondant à ces enjeux.
- Intégrer le « développement durable » au montage de projet culturel, de sa conception à sa valorisation

**Intervenant** : Clément Llorca, coordinateur de réseau d'éducation à l'environnement notamment pour l'association Olterra.

> **Samedi 29 mai - 9h30 à 17h**  
Grange du Causse  
SOULOMÈS

## FORMATION 3

# FINANCEMENT D'UN PROJET CULTUREL

**Objectifs** : Deux jours de formation pour structurer financièrement son projet : savoir définir une stratégie, identifier et évaluer un projet, se repérer dans les différentes sources de financement, bâtir un budget, savoir remplir un dossier de subvention.

- Déterminer les besoins financiers pour mieux définir son projet.
- Évaluer, le plus précisément possible, les coûts d'un projet.
- Comment repérer les partenaires financiers potentiels concernés par le projet (partenaires publics, partenaires privés) et engager une relation partenariale ?
- Comprendre les partenariats publics et privés pour construire une relation durable et partagée.
- Comment établir le budget prévisionnel de son projet ?
- Comprendre les différentes sources de financement (chiffre d'affaire, subventions, appels à projets, crowdfunding, dons, cotisations...)
- Budgéter son projet et rédiger un dossier de subvention.

**Intervenante** : Carolle Rio, formatrice indépendante pour la création et le développement d'association.

> **Samedis 12 et 19 juin - 9h30 à 17h**  
(les deux jours sont indissociables)  
Grange du Causse  
SOULOMÈS

### INFO +

Allez plus loin !

DDCSPP : [www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr)

URQR : [www.urqr.org](http://www.urqr.org)

Lot arts vivants : [www.adda-lot.com](http://www.adda-lot.com)